



LE mag

L'actualité de Charlieu-Belmont Communauté

Services à la population

Un futur centre aquatique intercommunal exemplaire



Charlieu-Belmont
COMMUNAUTÉ

Décembre 2022

Edito

René Valorge

Président de
Charlieu-Belmont
Communauté



La crise inédite du Covid et les périodes de confinement nous ont tous conduit à des élans de solidarité et à repenser nos modes de vie, de consommation, de déplacements. Puis, les bonnes vieilles habitudes sont trop vite revenues. Mais voilà que de nouvelles crises, climatiques, énergétiques et de politique internationale nous rappellent à l'ordre et vont nous contraindre tous, collectivités, monde économique et citoyens, à réagir et s'adapter vite, sans alarmisme, mais avec détermination.

Pour autant, nous n'avons pas attendu que la sobriété devienne enfin au goût du jour pour agir.

Aussi, tant la Communauté que ses 25 communes vont poursuivre leurs efforts pour diminuer les consommations d'énergie dans les bâtiments, notamment pour l'éclairage public. Cela nous conduira à envisager aussi d'autres sources d'énergie que les énergies fossiles tant pour l'existant que les projets. C'est ainsi que le projet piscine, que nous portons car il fait sens pour nos différentes catégories de population, intégrera du photovoltaïque, de la récupération de chaleur, et une chaufferie bois pellet. Sur ce point, nous allons travailler avec les professionnels au développement d'une filière locale bois pellet et plaquette, indispensable pour approvisionner tant les acteurs publics que professionnels et particuliers.

Au-delà, ce contexte pressant nous conforte sur nos priorités d'action :

- **la gestion de l'eau :** dans la perspective du transfert des compétences eau-assainissement, un travail important a été engagé par les communes dans des schémas directeurs définissant les priorités d'investissement pour améliorer l'efficacité des stations d'eau potable, d'eaux usées et des réseaux avec 2 finalités : la qualité de l'eau et la préservation de la ressource. Précisément, nous engageons avec notre syndicat de rivières une étude sur la ressource en eau en associant tous les usagers de l'eau - habitants, activités économiques, agriculture, défense incendie - afin d'améliorer la ressource et de prévenir les conflits d'usage aux périodes de plus en plus fréquentes où l'eau sera une denrée rare.
- **la gestion des déchets :** si l'on ne veut pas voir exploser les coûts et donc la redevance, il nous faut collectivement produire moins de déchets, y compris ceux recyclables. Cela passe indéniablement par une révision de nos modes de consommation et d'achats.
- **la gestion des espaces :** la doctrine de l'État de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols qui vise à limiter la reprise d'espaces agricoles pour la construction devra être corrigée et surtout nuancée, pour ne pas concentrer davantage l'habitat et les activités là où c'est plus facile et "rentable". En particulier, il faudra bien que l'on puisse de façon raisonnée aménager des zones d'activité pour permettre ne serait-ce qu'à nos entreprises locales de se développer. Une lecture intégriste de l'objectif ZAN serait contradictoire avec la volonté affichée de relocaliser l'économie, de revenir au plein emploi et de limiter les déplacements.

• **la mobilité :** à terme, plus de la moitié de la population intercommunale sera desservie par une voie verte sécurisée. Ailleurs, d'autres actions seront conduites sur le covoiturage et les trajets multimodaux avec les lignes de car. Une réflexion sera menée avec le Département pour aménager des voies vélo en bordure de routes départementales là où c'est possible.

• **les filières locales :** le Programme Alimentaire Territorial dont nous sommes partenaires avec tout le Roannais vise à la fois à réussir les transmissions agricoles et à réapprovisionner la consommation locale : restauration collective, professionnels, particuliers. De plus, le secteur du textile réfléchit à utiliser de la fibre locale à partir du chanvre, ce qui suppose de travailler sur la structuration d'une filière locale, en lien avec le monde agricole.

• **le renforcement des solidarités locales et du lien social :** c'est tout l'enjeu du travail engagé dans la Convention Territoriale Globale avec de nombreux partenaires locaux et la CAF. C'est aussi le sens du projet lecture publique confortant le maillage de nos bibliothèques, et du projet d'actions culturelles irriguant le territoire en s'appuyant sur ses richesses patrimoniales et les acteurs locaux.

Sur tous ces sujets non exhaustifs, l'action publique ne peut être efficace sans l'engagement et l'action citoyenne.

René VALORGE

Sommaire

p.3

Politique vélo

p. 4 à 6

Services à la population

p.7

Economie

Enfance Jeunesse

p.8

Déchets

p. 9

Déchets

Assainissement

p. 10

Service à la population

p. 11

SYMISOA

p. 12

Tourisme
Agenda culturel

Cartographie et mobilité

La base de données Open Street Map alimentée par le recensement des équipements et services liés à la mobilité sur le territoire

Dans le cadre de son projet "C-Mobi" lauréat de France Mobilité, l'équipe du Plan Climat de Charlieu-Belmont Communauté a recueilli au printemps 2022 des données sur nos 25 communes pour les insérer dans Open Street Map, un outil de cartographie libre de droit et collaboratif disponible sur internet.

Ces données concernent les équipements et services existants liés à la mobilité (arrêts de car, arceaux vélo, aires de covoiturage formalisées, ...).

Il s'agit d'un travail collaboratif réalisé avec l'aide d'un cartographe et d'un stagiaire en Master 1 "Gestion de l'Environnement", dont la construction est amorcée avec des référents communaux et qui s'affinera au cours du temps.

Ces données sont en libre accès et peuvent servir de support pour proposer un accompagnement personnalisé auprès de publics rencontrant des difficultés liées



aux déplacements, ou pour des cyclistes qui ont besoin de connaître la localisation des points d'eau, des toilettes publiques, des tables de pique-nique dans les communes qu'ils traversent.

Chacun est libre de consulter la cartographie de la commune de son choix, et de collaborer à l'intégration de données s'il le souhaite.

RDV sur : openstreetmap.org

Si vous êtes intéressé.e pour apprendre la cartographie avec un professionnel et contribuer à la mise à jour des cartes, merci de prendre contact avec l'équipe du Plan Climat au 06 29 23 06 08.

Des sessions gratuites de formation à la cartographie peuvent être organisées, en fonction de la demande.

Charlieu-Belmont Communauté a validé son Plan Vélo

Le Plan Vélo est un document qui présente les réalisations et projets de la collectivité concernant le développement de l'usage du vélo. Il a été validé lors du Conseil communautaire du 11 juillet 2022.

Il est construit sur 4 axes, tels que définis par le gouvernement, à savoir :

Axe 1 • Sécurité : développer les aménagements cyclables et améliorer la sécurité routière

Après l'aménagement de la Véloire en 2018 (dont une section de 4 km a été portée par Charlieu-Belmont Communauté au départ de Charlieu), la collectivité va aménager une nouvelle portion de voie verte depuis Charlieu jusqu'à Saint-Denis-de-Cabanne et depuis Pouilly-sous-Charlieu jusqu'à Vougy, voire la limite avec la commune de Perreux. Ce projet, qui devrait voir le jour en 2024, est en phase d'études et de négociation, notamment avec Réseau Ferré de France pour acquiescer l'ancienne voie ferrée sur la commune de Vougy.

Le montant total estimé des travaux s'élève à 2 591 000 € HT.

Axe 2 • Sûreté : mieux lutter contre le vol

131 arceaux vélo et 1 consigne à vélo ont été implantés par les communes volontaires à proximité des arrêts de car-Région en 2022 dans le cadre de la convention établie avec la Région pour le développement des mobilités actives.

La Région a ainsi pris en charge à 100% la dépense pour une implantation des arceaux à moins de 50 m d'un arrêt de car, et à 80% pour une implantation à plus de 50 m.

Le montant total dépensé s'élève à 26 640,55 € TTC, avec une recette de la Région de 20 287,60 € et un reste à charge pour Charlieu-Belmont Communauté de 6 352,95 € (hors FCTVA).



Arceaux vélo installés près d'un arrêt de car

En 2020, 6 consignes à vélo (modules 2 places) ont été achetées et implantées, pour un total de 23 760 € financés à 60% par le programme Alvéole, soit 9 504 € de reste charge pour la collectivité.

Axe 3 • Créer un cadre incitatif reconnaissant pleinement l'usage du vélo comme un mode de transport vertueux

- Aides à l'achat de vélo mises en place par la collectivité
 - 12 189,40 € en 2021 (financé en partie par l'Agence de la Transition Ecologique), aide plafonnée à 200 €
 - 10 000 € en 2022, aide plafonnée à 100 €
- Expérimentation d'embarquement des vélos sur des racks à l'arrière de certains cars-Région – spot vidéo tutoriel disponible sur le site de Charlieu-Belmont Communauté > Onglet Environnement > Plan Climat > Mobilité
- Cartographie des aménagements liés à la mobilité dans les communes (formation des élus et personnels, animations, technique). Dépense de 1 200 €
- **TERRITOIRE VÉLO**  **Label Territoire Vélo :** Charlieu-Belmont 1^{ère} collectivité labellisée du Département
- Installation de 4 bancs le long de la Voie verte en 2021, et 2 bancs en 2022. Dépense de 1 404 €

- Achat d'un Vélo à Assistance Electrique d'occasion pour le centre administratif. Dépense de 1 144,14 € financée à 50% par la Région
- Achat de 2 Vélos à Assistance Electrique mis à disposition gracieusement de la Gendarmerie de Charlieu pour une durée de 3 ans. Dépense de 4 889,20 € financé à 50% par la Région
- Achat d'une station de gonflage vélo au port de Briennon. Dépense de 1 683,60 € (participation de la MJC de Briennon dans le cadre d'un camp 2021 à hauteur de 200 €)

Axe 4 • Développer une culture vélo

- Engagement dans la démarche "Accueil vélo"
- Participation de la collectivité à des événements locaux
- Rencontres inter-entreprises organisées par zones d'activités et entretiens pour évoquer la problématique de la mobilité en entreprise
- Participation de Charlieu-Belmont Communauté au Challenge Mobilité Régional chaque année
- Réalisation d'un Plan de Déplacement Administration
- Réalisation d'un logo spécifique pour la mobilité. Dépense de 980 €, subventionnée en partie par l'ADEME



Si vous souhaitez en savoir plus

Le Plan Vélo est disponible en téléchargement sur le site de la collectivité > Rubrique Environnement > Plan Climat Air Energie Territorial > Mobilité > Plan Vélo

Labélisation Base VTT de randonnée

4 bases VTT sont envisagées sur notre territoire, avec des points d'accueil sur les lieux suivants :

- le camping à Charlieu
- le Muséo'Parc du Marinier à Briennon
- la base de loisirs à Le Cergne
- le plan d'eau à Belmont-de-la-Loire

Charlieu-Belmont Communauté projette d'obtenir la labélisation "Base VTT de randonnée" délivrée par la Fédération française de cyclotourisme

Le label "Base VTT de randonnée" en quelques mots :

- Un minimum de 4 circuits accessibles au départ de chaque base, entièrement balisés et entretenus par la collectivité, avec au moins 1 circuit pour chacun des 4 niveaux de difficultés (évalués sur les critères de longueur, dénivelé et niveau technique)
- Des services et équipements disponibles sur place ou à proximité de la base, tels que :
 - des sanitaires avec accès à l'eau potable
 - des fiches circuits disponibles en support papier ou numérique
 - un kit de réparation vélo de première nécessité
 - un point de restauration ou un commerce alimentaire
 - un hébergement proposant des services vélo



© Marc Palmato

Charlieu-Belmont entend par cette labélisation permettre aux habitants et aux touristes de pratiquer une activité physique à moindre frais et faible impact sur l'environnement dans le respect des règles de sécurité et de civisme, de bénéficier de services autour de la pratique du VTT, de valoriser les points d'intérêt naturels, culturels, gastronomiques et agricoles à proximité des circuits.

Au printemps dernier, la collectivité a lancé un appel pour que des pratiquants de VTT testent les circuits proposés et émettent des propositions de parcours alternatifs pour éviter les chemins non entretenus, les propriétés privées, les routes dangereuses, etc.

Les retours ont été nombreux et le projet est en bonne voie. La collectivité espère obtenir le label en 2023.

Un futur centre aquatique intercommunal exemplaire



Perspective extérieure

Répondre aux besoins des habitants tout en garantissant la performance énergétique

Le bâtiment et son implantation

Situé sur la commune de Charlieu, le futur centre aquatique se positionnera dans l'emprise du complexe sportif Jo Dessertine, au niveau des actuels terrains de sport en goudron et des terrains de boules et de pétanque. L'emprise bâtie sera exclusivement située en zone blanche du PPRNPI (Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'Inondation). Elle sera prolongée au sud par 3 000 m² d'espaces extérieurs plantés et ensoleillés (plages minérales, engazonnées, jeux d'eau). Les anciennes tribunes et la piscine couverte, ne correspondant plus aux besoins et standards actuels et impactantes pour le projet (contraintes techniques et visuelles), viennent d'être démolies cet automne par la commune de Charlieu, dans le cadre d'un important chantier de désamiantage et de démolition.



Ancienne tribune

Le bâtiment, d'une surface de près de 3 000 m², est composé de volumes simples et clairs, afin de pouvoir à la fois s'identifier au sein du complexe sportif environnant mais aussi s'insérer le plus harmonieusement possible dans le tissu pavillonnaire qui jouxte le site. Les halles bassins, en structure bois visible, génèrent quant à elles un volume émergent (toiture à 7.50 m) et largement ouvert sur le grand paysage.

Ce projet phare du mandat, plébiscité par une grande partie de la population, devrait ouvrir ses portes au cours du premier trimestre 2025 après 18 mois de travaux (démarrage prévu au printemps prochain). Le présent dossier s'attache davantage à vous présenter l'équipement tel qu'il a été réfléchi et travaillé par l'équipe de maîtrise d'œuvre* et le groupe de travail composé de techniciens et d'élus. Les conditions d'accès (horaires, tarifs...) et les activités proposées seront quant à elles travaillées en parallèle de l'avancement des travaux, en associant le personnel dédié à sa gestion.

Le centre aquatique propose des entrées différenciées pour le public et pour les groupes de scolaires afin de permettre la dissociation des flux :

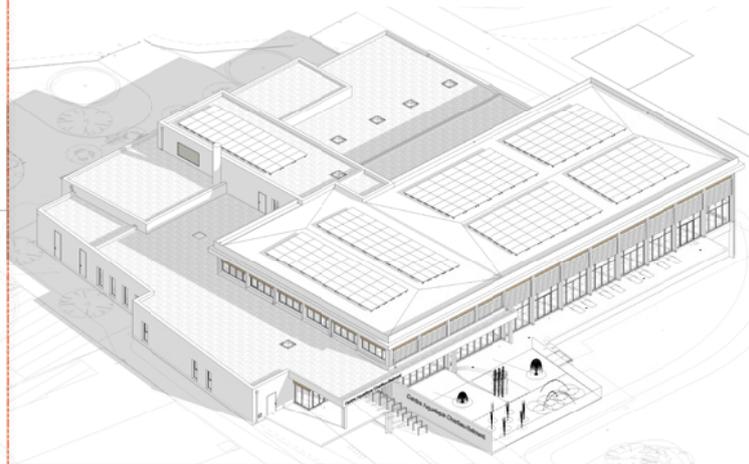
- l'accès du grand public se fait depuis le Sud-Ouest du site, à proximité du parking existant qui sera réaménagé. Un cheminement piéton ombragé conduira jusqu'au parvis. Il sera bordé de haies arbustives permettant de laisser l'intimité nécessaire aux avoisinants (riverains comme baigneurs sur les plages végétales).
- l'accès des scolaires se fait par la place d'Eningen au nord via un accès piétons sécurisé créé dans le cadre du projet (dépose bus rue Chantemerle).
- l'accès des véhicules de livraison et de secours se fait également par la place d'Eningen dont la partie centrale est déjà carrossable pour ce type de véhicule. Ils pénètrent ensuite dans la zone technique clôturée.



*L'équipe de maîtrise d'œuvre est mandatée par Sud Architectes (69). Aux côtés de ces architectes lyonnais aux nombreuses références, nous retrouvons l'atelier Rivat de Saint-Etienne, épaulés par un bureau d'études fluides, Ethis (56), un économiste de la construction, Ecaldard (75), un paysagiste et des bureaux d'études bois et béton.



Le futur centre aquatique peut se décomposer en quatre sous-ensembles : le hall d'accueil et l'espace dédié au personnel, les vestiaires, les halles bassins et les locaux techniques.



Le hall d'accueil et l'espace dédié au personnel

Le SAS d'entrée se prolonge sur la banque d'accueil, cette dernière assurant la liaison avec les locaux réservés au personnel (bureaux, vestiaires, sanitaires, salle de repos). Le public disposera d'un salon d'attente avec vue sur la halle ludique. Ainsi, dès l'entrée, une vision panoramique s'offre aux visiteurs, allant de l'espace bien-être aux plages extérieures en passant par le bassin ludique, le toboggan et une vision plus lointaine sur le bassin sportif. Le parcours vers les vestiaires se fait naturellement, après avoir franchi les portiques d'accès et l'espace de déchaussage (bancs et espace beauté), en étant appelé par les apports de lumière naturelle qui scandent le parcours.

Les vestiaires

Les vestiaires publics et collectifs se développent suivant un axe transversal qui leur permettra d'être évolutifs en fonction de l'affluence (utilisation des vestiaires collectifs en cas de forte fréquentation l'été par exemple et inversement, utilisation des vestiaires individuels dédiés au grand public si accueil de davantage de groupes scolaires en simultané). Ces vestiaires sont prolongés par des espaces sanitaires et douches que le public devra emprunter avant d'accéder aux deux halles bassins (le grand public arrive au niveau du bassin ludique tandis que les scolaires arrivent au droit du bassin sportif).

Les halles bassins

Elles se composent d'un bassin sportif de 5 lignes d'eau (312 m² et 1.80 m de profondeur), d'un bassin ludique de 130 m² (entre 0.90 m et 1.30 m de profondeur) et d'un toboggan aquatique. Les deux halles bassins se situent dans un grand volume commun divisé en deux parties, afin de les rendre à la fois connectées mais aussi indépendantes (portes vitrées assurent leur liaison). Il est donc possible d'accueillir différents publics aux mêmes plages horaires, sans gêne sonore ou visuelle. La halle du bassin ludique s'ouvre via de larges portes vitrées en accordéon sur une plaine de jeux d'eau extérieures de 120 m². La façade sud de la halle sportive se connecte aux plages minérales extérieures et, au-delà, aux 3 000 m² de plages engazonnées et ombragées accessibles par tous. Un petit espace bien-être avec sauna et hammam viendra compléter les activités du bassin ludique (bancs bouillonnants, jets massants, col de cygne).



Les locaux techniques

Ils sont accessibles de manière autonome par le nord du bâtiment. En rez-de-chaussée, on retrouve les installations nécessaires à une chaufferie aux pellets (voir ci-après), le local pour le traitement d'eau (filtres à perlite notamment) et un local de gestion de l'équipement (Gestion Technique Centralisée). Le sous-sol, en partie étanché, accueillera les pompes, surpresseurs et bacs tampons ainsi que les galeries techniques situées tout autour des bassins. Les locaux dédiés au traitement d'air seront quant à eux situés en R+1.

Des solutions environnementales pour maîtriser les coûts de fonctionnement et limiter l'empreinte carbone de l'équipement

Les coûts énergétiques d'un centre aquatique (chauffage, électricité et eau) représentent 30 % du coût d'exploitation total. Considérant tout à la fois l'augmentation du coût des matières premières, mais aussi pour être en phase avec la démarche PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de la collectivité, plusieurs choix techniques ont été opérés. Bien que la plupart présente un surcoût d'investissement, ils garantissent rapidement des économies d'énergie mais aussi financières.

Tandis que les systèmes de filtration les plus couramment utilisés font appel au sable ou aux billes de verre, le choix de **la perlite comme média filtrant** s'est rapidement imposé. Cette roche volcanique très fine garantit une filtration plus lente et plus qualitative. Elle demande donc moins d'utilisation de produits désinfectant (confort des utilisateurs et gain économique) et surtout ne nécessite pas de contre-lavage des filtres, d'où une économie d'eau importante. Autre avantage : le peu de matière nécessaire et son renouvellement mensuel permet de rationaliser la superficie des locaux techniques tout en améliorant la manutention par les agents techniques. Certes plus coûteuse à l'investissement, avec un temps de retour à 10 ans, cette solution a un impact positif sur l'environnement.

Une étude comparative sur les différentes solutions de chauffage – absence de potentiel géothermique sur nappe ni sur sonde, forte augmentation du prix du gaz – couplée avec la volonté de s'affranchir des énergies fossiles mais aussi de bénéficier des subventions mobilisables, a conduit au choix de **la chaufferie bois par pellets** (adaptable également pour les plaquettes soufflées). Plus chère à l'investissement, cette solution est cependant rentable dès la première année d'exploitation et permet une économie de près de 3 000 000 € dès 20 ans d'exploitation (investissement et coût d'exploitation, et selon l'évolution des coûts des énergies) par rapport à une chaufferie gaz, et à une réduction de 91 % des rejets de gaz à effet de serre.



Média filtrant perlite

Règlementairement, l'eau des piscines doit être renouvelée à raison de 30 L/jour et par baigneur minimum. Cette eau de bassin est chauffée à 28°C. **Un système de récupération de chaleur** sera mis en place afin de permettre un échange thermique entre l'eau de renouvellement et l'eau de remplissage, ceci afin de diminuer l'énergie nécessaire au chauffage de cette dernière. Dans le même temps, **cette eau de renouvellement sera stockée et réutilisée** pour l'alimentation des toilettes, entraînant une économie notable sur la consommation d'eau.

Enfin il est prévu **une installation photovoltaïque** en toiture des halles bassins (501 m²) pour de l'autoconsommation. Elle permettra d'assurer 17 % des besoins de consommation du bâtiment estimés à 528 000 kWh/an. Cela représentera une diminution annuelle de la facture d'électricité d'environ 15 000 € TTC (en considérant les tarifs 2021) et de diminuer l'impact des futures hausses du coût du kWh.



Panneaux photovoltaïques

La sobriété de la conception architecturale, couplée à une volonté partagée par les différents acteurs du projet de l'ancrer dans des objectifs de performance environnementale, permet :

- Une maîtrise des consommations et des besoins, dès la phase de conception.
- Une production d'eau chaude sanitaire (bassins, douches, ...) assurée à 100% par des énergies renouvelables.
- Une production d'électricité réalisée en partie par des panneaux solaires photovoltaïques.



Les enjeux de la maîtrise du foncier économique

Charlieu-Belmont Communauté a en gestion 7 zones d'activités sur les communes suivantes : Briennon, Pouilly-sous-Charlieu, Saint-Nizier-sous-Charlieu, Charlieu, Saint-Denis-de-Cabanne, Quinzier et Belmont-de-la-Loire.



Avec le vote de la loi "Climat et Résilience" du 22 août 2021, la lutte contre l'étalement urbain et la préservation des sols sont visés. L'objectif est simple : ne plus artificialiser les sols d'ici 2050, sauf le cas échéant à compenser en renaturant des sols déjà artificialisés. Pour atteindre cet objectif, d'ici 2030, les territoires doivent réduire leur consommation d'espaces naturels et agricoles d'au moins 50% par rapport à la consommation enregistrée entre 2011 et 2020.

A cela s'ajoute la dynamique économique du territoire où depuis 2 ans, la collectivité a répondu à des projets d'entreprises locales qui souhaitent se développer en leur proposant des terrains en zones d'activités.

Des outils ont été mis en place pour pouvoir répondre au mieux aux entreprises et pour tenir compte de la raréfaction du foncier :

Une option sur un terrain est valable 1 an. Le porteur de projet a le temps de travailler sur son projet, d'établir un chiffrage et de se positionner sur l'achat de la parcelle. Au bout d'un an, si la vente n'est pas passée au notaire, l'option n'est plus valable. L'objectif est d'éviter la réserve foncière :

Une convention de partenariat a été signée avec 3 agences immobilières du territoire, et un échange régulier avec les mairies du territoire est également instauré pour avoir un fichier à jour des locaux vacants sur l'ensemble du territoire.

Pour tenir compte des nombreuses demandes, un projet d'extension de la zone des Beluzes à Pouilly-sous-Charlieu s'avère nécessaire. A cet effet, une modification du règlement du PLU de Pouilly-sous-Charlieu est actuellement en cours.

Questions à Alexandre CHAT - Directeur Général de l'entreprise "Vêtements l'Age d'Or"

Est-ce que vous pouvez en quelques mots présenter votre entreprise ?

La société "Vêtements l'Age d'Or" spécialisée dans la vente de vêtements seniors existe depuis près de 25 ans. Issue d'un magasin de prêt-à-porter de Marcigny, l'idée est venue à M. Pascal CHAT, PDG actuel, de créer une société dédiée aux seniors. Une idée à contrecourant, à une époque où tout le monde cherchait à se rajeunir.

La société a vu le jour à Pouilly-sous-Charlieu avant de déménager à Briennon en 2008. C'est une affaire familiale dont l'objectif est d'être au plus proche des résidents en EHPAD en proposant des vêtements, chaussures, produits d'hygiène...

La société, avec ses 42 salariés, fabrique sur place une partie de sa collection, lui permettant de proposer des modèles uniques avec une large gamme de taille : du 34 au 98.

Vous êtes partis du centre bourg de Briennon pour vous installer sur la zone d'activités des Frênes, est-ce que vous pourriez nous dire pourquoi ce déménagement de quelques kilomètres ?

Le choix de la société a été de rester à Briennon pour la proximité de ses salariés. En effet, nous avons le choix de pouvoir nous rapprocher de Roanne mais ayant la majorité des employés sur le bassin de Charlieu, nous avons fait le choix de rester à Briennon où il fait bon vivre, et bon travailler.

Afin de faire un bâtiment à la grandeur de nos besoins, nous avons profité du terrain libre dans la ZAC des frênes à Briennon.



Elsa Oblette Paput,
chargée des affaires économiques



Michel Lamarque,
Vice-Président Economie

Vous souhaitez contacter le service "Économie" de Charlieu-Belmont Communauté ?

☎ 06 81 03 78 44 / 04 77 69 36 13

✉ elsa.oblette-paput@charlieubelmont.com

Enfance-Jeunesse

Renouvellement du Projet Educatif de Territoire

Le Projet Educatif de Territoire (PEDT), travaillé à l'échelle intercommunale et labélisé Plan mercredi en 2018, est arrivé à échéance le 31 décembre 2021.

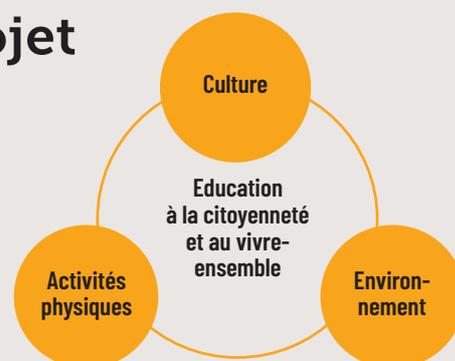
Instrument de collaboration locale sur les questions éducatives, le PEDT vise à mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative en permettant d'organiser des activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation.

En coordonnant l'action des différents intervenants locaux, il favorise les échanges et contribue à une politique de réussite éducative et de lutte contre les inégalités scolaires ou d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs.

Aussi, le premier semestre 2022 a été consacré à des séances de travail pour le renouveler. Après un diagnostic présenté en mai dernier, directeurs d'école, directeurs d'accueils de loisirs, élus et personnels des accueils périscolaires ont travaillé à l'élaboration des axes à développer dans ce nouveau projet.

Ainsi, 3 axes se sont dégagés autour d'une thématique centrale.

Pour les deux ans à venir, des groupes de travail, composés de ces mêmes partenaires, vont donc réfléchir à l'élaboration d'un répertoire d'intervenants et à la création d'un événementiel intercommunal, en lien avec les axes déterminés.





Au 1^{er} janvier 2023, la collecte des bacs à ordures ménagères évolue

Avec la redevance générale incitative sur les déchets, la production d'ordures ménagères a connu une forte diminution, ne justifiant plus de conserver une collecte hebdomadaire. Les élus de Charlieu-Belmont Communauté ont donc décidé de diminuer la fréquence de collecte à un passage tous les 15 jours à compter du 1er janvier 2023.

Explications avec Henri Grosdenis, Vice-Président à la gestion et à la réduction des déchets.

Comment justifiez-vous le choix de réduire la fréquence de collecte des ordures ménagères ?

Depuis 2009 sur l'ancien Pays de Charlieu et depuis 2017 sur l'ancien canton de Belmont-de-la-Loire, grâce à la mise en place de la tarification incitative, nous sommes parvenus à une forte réduction de la production d'ordures ménagères. Ainsi, nous nous stabilisons depuis 2 ans à un ratio de 102 kg d'ordures ménagères par an par habitant, là où la moyenne nationale se situe plutôt aux alentours de 250 kg.

Qui dit moins des déchets, dit moins de collectes ! En effet, aujourd'hui, 94 % des foyers présentent leur bac moins d'une semaine sur deux. Ces performances nous conduisent donc à réduire la fréquence de collecte à un passage tous les 15 jours à compter du 1er janvier 2023. Cela permettra à la collectivité de maîtriser les coûts de collecte et de traitement malgré des charges qui augmentent fortement et régulièrement. Au-delà de la flambée des carburants et des énergies, nous subissons également la hausse de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes). Il s'agit d'une taxe appliquée entre autres à l'enfouissement des déchets et dont le montant va passer de 25 € la tonne en 2020 à 65 € la tonne en 2025.

Comment va s'organiser la collecte d'un point de vue pratique ?

Concrètement, les jours de collecte sont susceptibles d'être modifiés. Certaines communes seront collectées les semaines paires, d'autres les semaines impaires. Pour s'y retrouver, nos usagers se verront remettre, comme chaque fin d'année, un calendrier de collecte.

Les tournées de collecte ont été retravaillées car l'objectif était aussi de diminuer le nombre de kilomètres parcourus par les camions. Aujourd'hui, il faut 64 896 km pour collecter les 25 communes de notre territoire toute l'année. A partir de 2023, ce chiffre baissera à 31 148 km par an, soit une économie de 33 748 km. Moins de camions, c'est moins de pollution ! C'est également une mesure de préservation de l'état des routes et chemins ruraux.

Existe-t-il encore des marges de progression pour réduire le contenu de nos poubelles ?

Bien sûr ! Suite à une analyse réalisée en mai 2021 en prélevant des échantillons dans les poubelles des usagers, nous estimons que les ordures ménagères ne représentent que 38 kg sur les 102 kg jetés par an par habitant dans nos poubelles. Il reste encore des efforts à fournir pour éliminer de la poubelle les

30 kg d'emballages, verre et papiers produits par an par habitant et les détourner vers les colonnes de tri sélectif.

Mais la plus grande marge de progression se trouve du côté des "biodéchets", c'est-à-dire les déchets alimentaires, qui pèsent 34 kg par an par habitant et pour lesquels le compostage individuel ou partagé est une solution intéressante. Un tiers de notre poubelle pourrait ainsi être allégé !

Au niveau du service Déchets ménagers, nous nous donnons les moyens d'accompagner les usagers dans cette démarche. Outre les ateliers "Stop déchets" dédiés à la réduction des déchets, les animations autour du compostage et les stands d'informations, ce travail de prévention s'invite aussi dans les écoles puisque, durant l'année scolaire 2022-2023, près de 1 000 élèves seront sensibilisés.

MODIFICATION DES JOURS DE COLLECTE



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
SEMAINES PAIRES	ARCINGES, BOYER, CUINZIER, ÉCOCHÉ, JARNOSSE, ST GERMAIN LA MONTAGNE	BRIENNON	MAIZILLY, ST DENIS DE CABANNE	CHARLIEU, ST HILAIRE SOUS CHARLIEU	BELMONT DE LA LOIRE, POUILLY SOUS CHARLIEU
SEMAINES IMPAIRES	BELLEROCHE, LE CERGNE, NANDAX, SEVELINGES	CHANDON, LA BÉNISON DIEU, LA GRESLE	MARS, VILLERS	ST NIZIER SOUS CHARLIEU, ST PIERRE LA NOAILLE	VOUGY

POUR CONNAÎTRE LES SEMAINES PAIRES ET IMPAIRES, CONSULTER VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE

Le compostage pour éliminer les déchets alimentaires de nos poubelles

A compter du 1^{er} janvier 2024, la collectivité mettra à disposition de chaque citoyen une solution pour trier ses déchets alimentaires en les séparant des ordures ménagères, comme le prévoit la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) de 2020.

Pour mettre en place cette mesure, Charlieu-Belmont Communauté mise sur les solutions de compostage afin d'éliminer les 34 kg de biodéchets par an par habitant qui se trouvent, aujourd'hui encore, dans nos poubelles.

Renseignements :

☎ 04 77 69 03 06

COMPOSTAGE INDIVIDUEL

VENTE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS À TARIF PRÉFÉRENTIEL (25 €)



POUR VOUS ÉQUIPER, CONTACTEZ-NOUS !

COMPOSTAGE COLLECTIF

INSTALLATION DE SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ



VOUS AIMERIEZ COMPOSTER COLLECTIVEMENT DANS VOTRE QUARTIER ? CONTACTEZ-NOUS !

Programme de réduction des déchets

Animation scolaire



Près de 1 000 élèves sensibilisés durant l'année scolaire 2022-2023

Pour l'année scolaire 2022-2023, le service Déchets ménagers a élaboré un programme d'animations scolaires dédiées à la sensibilisation au tri et à la réduction des déchets. Jeu du tri sélectif, enquête policière autour du compostage, recyclage du papier, création d'éponges Tawashi à partir de tissus usagés, fabrication de produits cosmétiques, jeu de l'oie géant, visites de déchèteries... Les thématiques des ateliers permettent d'étudier tous les enjeux de la gestion des déchets.

Depuis la diffusion de ce programme d'actions, au mois de mai 2022, 40 classes issues de 14 établissements scolaires du territoire se sont inscrites : au total, une centaine de séances seront réalisées d'ici juillet 2023.

Ces animations peuvent également bénéficier aux enfants des accueils de loisirs durant les vacances scolaires.

Des ateliers "stop déchets" pour adopter les bons gestes au quotidien !

Depuis mai 2022, des ateliers "Stop déchets" sont programmés dans les 25 communes de Charlieu-Belmont Communauté, à l'initiative du service Déchets ménagers.

Gratuites et réservées aux habitants du territoire, ces séances abordent les gestes à adopter au quotidien afin de parvenir à réduire nos déchets : fabrication de cosmétiques ou de produits ménagers maison, initiation au compostage et au jardinage au naturel, cuisine "zéro gaspi" ou encore réparation de vélos, d'appareils électriques ou de luminaires. Les mots d'ordre : mieux acheter, mieux utiliser, moins jeter !



Atelier cuisine Zero Gaspi

Pour connaître les dates des prochains ateliers :

@dechets-menagers
@charlieubelmont.com
06 85 52 07 33 ou
06 19 99 34 96

Assainissement

Traitement et valorisation des Boues

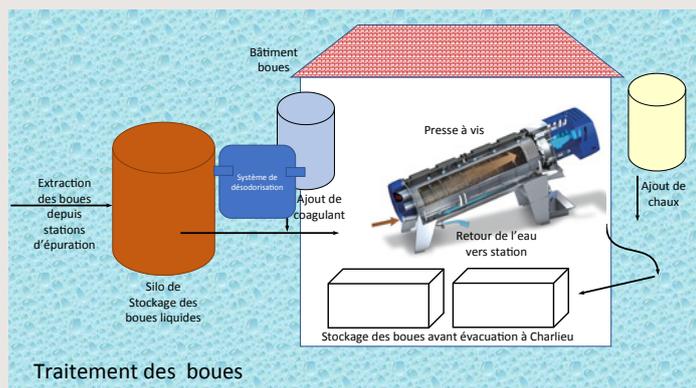


Nouvelle unité de traitement des boues à Pouilly-sous-Charlieu

Les travaux concernant l'installation d'un nouveau dispositif de traitement des boues sur le site de la station d'épuration de Pouilly-Briennon sont désormais achevés. La presse à vis permet dorénavant de déshydrater les boues produites par la nouvelle station d'épuration, de les hygiéniser avant de les stocker pour les transporter vers l'unité de traitement de Charlieu. Elles y seront entreposées dans des bennes en attente de leur épandage pour un amendement des terrains agricoles.

Quelques aménagements techniques ont dû être réalisés sur le site de Charlieu afin d'accueillir ces bennes et un nouveau plan d'épandage est en cours de validation par les services de l'Etat. Ce document réglementaire et obligatoire permet de déterminer les modalités d'épandage des boues et recense les parcelles pouvant accueillir ces sous-produits. L'amélioration constante des rendements épuratoires des stations d'épuration du territoire implique un gisement de plus en plus important de boues. A ce titre, de nouvelles parcelles ont été intégrées au plan d'épandage afin de permettre une rotation plus espacée des épandages sur une même parcelle et créer une réserve foncière pour une augmentation future des gisements.

Nouveau bâtiment de traitement des boues



Procédé de traitement des boues

Réseau des bibliothèques : la dynamique est amorcée !

Comme annoncé dans les précédents Mag, le projet d'un réseau de bibliothèques prend forme. Déjà reliées entre elles grâce à un logiciel de gestion et un site web communs, les 13 bibliothèques communales et la Médiathèque Intercommunale ont amorcé leur coopération en direction du public jeunesse.

Accueillir les tout-petits en bibliothèque

C'était le thème de la première formation organisée spécifiquement pour les bibliothèques du territoire par la Médiathèque Départementale de la Loire. Un thème choisi pour répondre au besoin des bénévoles de se sentir plus à l'aise avec ce public et de mieux répondre aux sollicitations des parents et des professionnels de la petite enfance. Après deux journées dynamisantes, les 6 bibliothèques participantes et la Médiathèque Intercommunale ont prévu de rester en contact pour des échanges de pratiques.



BD et mangas pour répondre aux attentes des jeunes lecteurs

Se regrouper permet également de solliciter certains financements pour l'ensemble des sites du réseau. Grâce à l'aide du Centre National du Livre, ce sont plus de 300 exemplaires qui ont pu être acquis auprès de la Librairie Le Carnet à spirales. L'équipe de la Médiathèque Intercommunale a mis ses compétences au service de tous pour opérer un large choix de BD et mangas, réparties ensuite sur le réseau pour améliorer l'offre de chaque bibliothèque.



A suivre pour 2023

Un Contrat Territoire Lecture avec le Ministère de la Culture et le Département de la Loire est envisagé pour déployer davantage cette mise en réseau. Charlieu-Belmont Communauté souhaite amplifier son soutien aux bibliothèques communales tout en préservant leur autonomie et leur liberté d'initiative.

Pour connaître les horaires d'ouverture et les conditions d'accès des bibliothèques, pour consulter le catalogue et être informés de l'actualité du réseau : <https://mediatheques-charlieubelmont.com/>

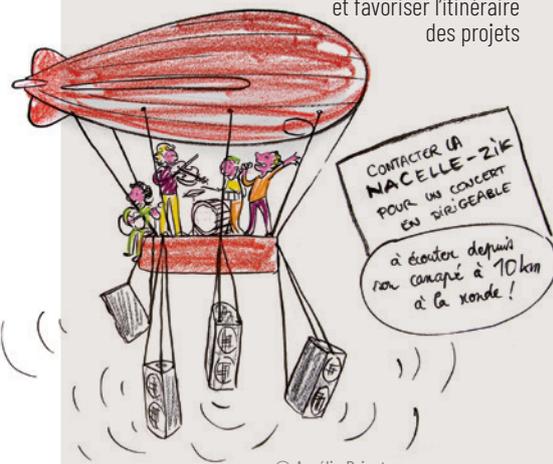
Pour plus de renseignements

Médiathèque Intercommunale -
Place Saint-Philibert à Charlieu

☎ 04 77 60 17 49



Prendre en compte les caractéristiques géographiques du territoire et favoriser l'itinéraire des projets



© Aurélia Brivet

Depuis janvier 2022, Charlieu-Belmont Communauté a accueilli Alice Michaud au poste de coordinatrice culturelle, pour une durée de 18 mois. Sa mission principale est de mettre en place une Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC) en partenariat avec les acteurs culturels du territoire et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Grâce à cette convention, différents projets verront le jour dès l'année 2023. Ces projets permettront aux publics ciblés de rencontrer des artistes, de s'initier à la pratique d'un art et de développer leurs connaissances dans le domaine.

Une dynamique culturelle à Charlieu-Belmont Communauté

Etat des lieux culturels de notre territoire : des actions pour la jeunesse

Depuis son arrivée, Alice Michaud a réalisé un diagnostic culturel du territoire. Ce document fait l'état des lieux des ressources culturelles présentes sur notre territoire (prochainement disponible sur le site internet). Il va permettre d'orienter au mieux les futurs projets culturels. La collectivité souhaite ainsi cibler en premier lieu la jeunesse, et diversifier l'offre culturelle en lien avec les enjeux de transition.

Une réflexion participative autour des projets culturels

Afin d'inclure les acteurs de la vie locale au cœur de ces projets, un groupe volontaire composé de citoyens, élus, de représentants de structures associatives, a été créé en mars 2022. Ce groupe, ouvert à tous, se réunit régulièrement. Considéré comme une instance consultative, il permet d'accompagner la réflexion autour de la mise en place de projets culturels et d'effectuer des propositions.

Bilan d'un premier Forum culturel "Culture et Ruralité"

Grâce à l'accompagnement des acteurs de la vie locale, Charlieu-Belmont Communauté a organisé le 14 octobre 2022 son premier forum culturel sur le thème de la culture et de la ruralité. Ouvert à tous, ce forum a permis d'échanger sur les spécificités culturelles de notre territoire. Nous avons eu la chance d'être accompagnés de Claire Delfosse - Professeure de géographie à l'Université de Lyon 2 et Directrice du Laboratoire d'Etudes Rurales, et de Floriane Mercier - Conseillère pour l'action culturelle et territoriale à la DRAC.

2022 a été une première année prometteuse pour le développement des projets culturels sur notre territoire. Une dynamique est désormais en marche pour les années à venir !

Vous souhaitez des informations supplémentaires concernant les projets culturels de la collectivité ?

Vous avez des idées à nous proposer ? N'hésitez pas à contacter Alice Michaud - coordinatrice culturelle - alice.michaud@charlieubelmont.com -

☎ 06 17 51 82 39



symisoa | Nos rivières

Le changement climatique à l'œuvre...

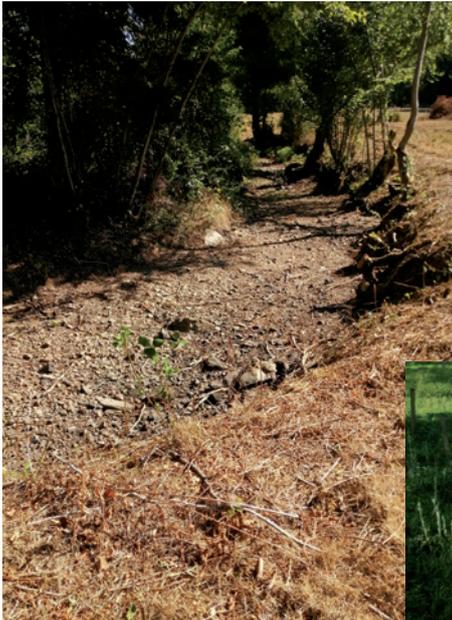
2022, une nouvelle année de tristes records : records de température, 3 vagues de canicule, rivières complètement à sec sur plusieurs kilomètres, première fois que le seuil de crise sécheresse est atteint sur quasiment tout le territoire... Les activités humaines, notamment la production d'eau potable et l'agriculture, sont fortement impactées par la chaleur et le manque d'eau.

Plus que jamais, il est urgent d'organiser le partage de l'eau et l'adaptation du territoire au changement climatique, pour passer de la dépendance à l'eau à la résilience face aux épisodes de météo extrêmes.

Le SYMISOA lance cet hiver une démarche avec l'ensemble des acteurs pour définir collectivement une stratégie d'adaptation sur les bassins du Sornin et du Jarnossin.



Travaux sur le bassin du Jarnossin



- Entretien de la ripisylve, pose de clôture pour protéger les berges et plantations sur plus de 2 800 m cette année, sur les communes de Jarnosse, puis Boyer et Cuinzier en fin d'année.
- Après plusieurs années d'étude et de procédure, les travaux de rétablissement de la continuité écologique au moulin de Jarnosse ont enfin pu être réalisés : création d'une rivière de contournement et d'un ouvrage répartissant les débits entre la rivière et le bief du moulin.



Travaux sur le bassin du Sornin

- Entretien de la ripisylve dans les secteurs "urbains".
- Restauration de l'étang des Gaces à Charlieu.
- Restauration du Sornin à Pouilly/Charlieu, le long du camping.

Lancement de l'étude bilan-prospective du contrat de rivière Sornin Jarnossin, qui doit permettre d'évaluer les réalisations 2017-2022, et de préparer un prochain programme qui devrait démarrer début 2024.

ZOOM sur le BEZO à Charlieu

Les travaux de mise en recul de la digue et de renaturation du Bézo à Charlieu, accompagnés de la création d'un sentier découverte, seront effectués en 2023. Le déplacement préalable des réseaux d'eau et d'électricité sur le site a eu lieu en septembre 2022.



Retrouvez plus d'infos et suivez l'avancée des projets sur

www.symisoa.fr



Syndicat mixte des rivières du Sornin et de ses affluents

L'Odyssée du Marinier

Une nouvelle scénographie pour la péniche-musée du Muséo'Parc du Marinier à Briennon

Depuis 2 ans, le Muséo'Parc du Marinier a bénéficié d'une profonde transformation afin de proposer diverses activités extérieures aux familles : golf miniature, jeux d'eau, jeu d'énigmes, pédalos enfants, tyrolienne, trampolines...



A compter du printemps prochain, ce sera au tour de la péniche-musée la Dhuys de profiter d'un renouvellement total de sa scénographie. Sa visite permettra de découvrir, ou redécouvrir, les origines et les spécificités de la navigation sur les canaux et tout l'imaginaire lié à la vie des mariniers. Le port de plaisance de Briennon et le canal de Roanne à Digoin permettent effectivement d'amener des éléments concrets à ces questionnements, nourris par d'autres éléments de mise en contexte plus lointains.

Prévue en visite libre, ou guidée pour les groupes, l'Odyssée du marinier offrira ainsi un voyage entre curiosités et imaginaires fluviaux. Guidé par la voix d'un marinier qui s'adresse à son petit-fils, le public sera plongé dans une visite ponctuée de son, d'images et agrémentée de petites manipulations pour le rendre participatif.

Propriétaire du Muséo'Parc du Marinier, Charlieu-Belmont Communauté porte les investissements liés à cette nouvelle scénographie. Ce projet bénéficie d'une subvention européenne dans le cadre du programme LEADER (fonds FEADER) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Renseignement :

Office de Tourisme du Pays de Charlieu-Belmont

☎ 04 77 60 12 42

@ contact@charlieubelmont-tourisme.com



Agenda culturel

Manifestations culturelles

Quelques idées de manifestations...

Découverte du monde organisé par la MJC de Charlieu

Programme détaillé sur www.mjc-charlieu.fr

"Sur les chemins noirs" Aubrac Massif central

Mercredi 14 décembre 2022

Sur les chemins d'Iran

Mercredi 18 janvier 2023

Gagaouzie/Moldavie "petits jardins sur terres arides"

Mercredi 15 mars 2023

La Grange des Farfadets à Maizilly -

www.lesfarfadetsandco.com

Lulu l'étoile filante

Du 20 au 30 décembre 2022



Titia l'africaine au long doigt

Du 7 au 19 février 2023

Pépita l'histoire d'une fleur

Du 12 au 20 avril 2023

Festival jeunesse "Le vol des cigognes"

Avril 2023

Organisé par la troupe des Farfadets et la mairie de Saint-Nizier-sous-Charlieu

Exposition de crèches

Église de Saint-Hilaire-sous-Charlieu
De décembre à février
Entrée libre



IMPORTANT : Si vous organisez une manifestation ouverte au public sur le territoire de Charlieu-Belmont Communauté, pensez à informer l'Office de tourisme du Pays de Charlieu-Belmont (contact@charlieubelmont-tourisme.com) afin de remplir un formulaire. Vous pouvez aussi utiliser le lien suivant pour remplir directement sur le site [le-roannais.com](https://le-roannais.com/fr/sortez-en-roannais/partagez-vos-evenements/les-communes-de-charlieu-belmont) : <https://le-roannais.com/fr/sortez-en-roannais/partagez-vos-evenements/les-communes-de-charlieu-belmont>



Pour suivre toute l'actualité de Charlieu-Belmont Communauté, rendez-vous sur www.charlieubelmont.com et sur la page facebook de la collectivité www.facebook.com/CharlieuBelmont